

République Française
Département Charente
Salles d'Angles

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/07/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	8	12

Vote
A la majorité
Pour : 12
Contre : 0
Absention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous préfecture de Cognac
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2025, le 17 Juillet à 11:00, le Conseil Municipal de la Commune de Salles d'Angles s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GÉRON Marcel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 07/07/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/07/2025.

Présents : M. GÉRON Marcel, Maire, Mmes : BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, BONNORON Christine, PARTAUD Ingrid, MM : LACROIX-PERRIN Rodolphe, MERY Olivier, MOURGERE Géraud, RONDEAU Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BELLENGUEZ Régine à M. GÉRON Marcel, MICHEL Céline à Mme BONNORON Christine, VARACHAUD Annie à Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, M. MOUGIN Brice à M. LACROIX-PERRIN Rodolphe

Absent(s) : Mme VAN LANDEGHEM Florence, MM : BELLAVOINE Paul, LACROIX Hervé

A été nommé(e) secrétaire : Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne

2025-07-01 – Emploi de jeunes travailleurs pendant la période estivale.

Monsieur le Maire propose de recruter des jeunes travailleurs, domiciliés sur la commune de Salles d'Angles, âgés entre 16 et 18 ans, afin d'assurer diverses tâches d'entretien sur la commune, pour un accroissement temporaire d'activités.

Leur contrat sera établi pour une durée déterminée de 20h à 35h hebdomadaire, selon les besoins, pendant la période d'été, à **compter du 1er juillet 2025**.

Le Conseil Municipal, accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à recruter des jeunes agents temporaires, selon les conditions du contrat à durée déterminée, et à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 17/07/2025
Le Maire

Marcel GÉRON

